

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



### EMPLOIS TRÈS MAJORITAIREMENT FÉMININS

Les emplois du secteur sont très majoritairement féminins : 77,5 % des salariés sont des femmes. Cette proportion est inférieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (82,2 %).



### REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

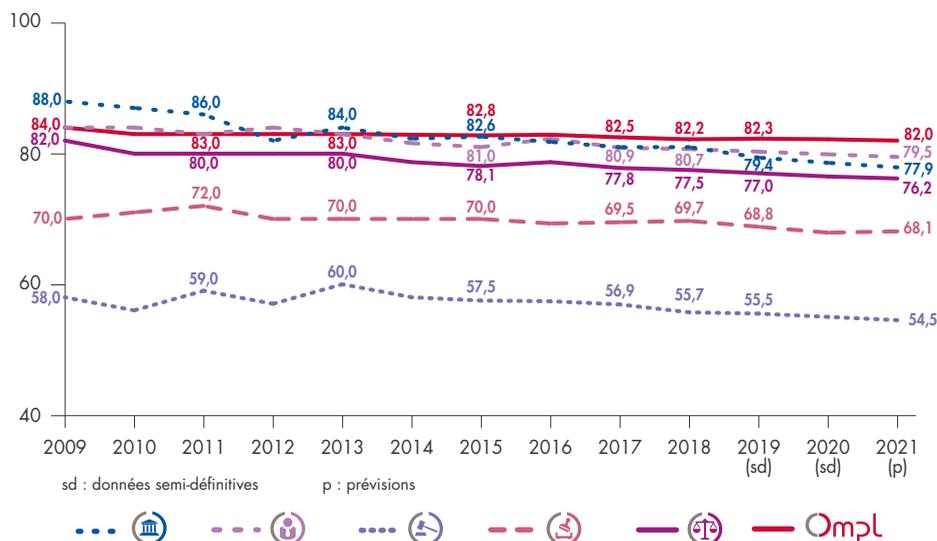
Par rapport à 2009, la part des femmes dans l'emploi du secteur tend à diminuer jusqu'en 2018. Elle baisse de 4,5 points. Les prévisions pour les années 2019 à 2021 anticipent le maintien de cette tendance.

Répartition des salariés par genre (%)



Source : Insee, DADS 2018.

Évolution du taux de féminisation (%)



Source : Insee, DADS 2009-2018, estimations.

### Secteur juridique

Branches professionnelles

Études d'administrateurs et mandataires judiciaires

Cabinets d'avocats

Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques

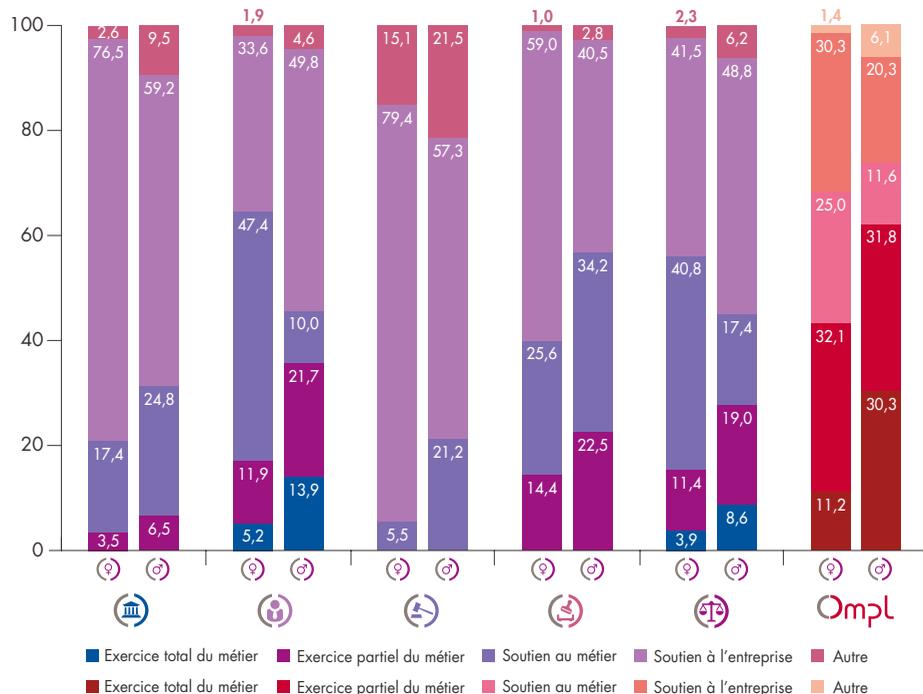
Études d'huissiers de justice



## MÉTIERS GENRÉS

Les emplois du secteur viennent surtout en support du métier et de l'activité de l'entreprise (soutien au métier et soutien à l'entreprise). Néanmoins, un effet du genre existe : seules 15,3 % des femmes exercent un emploi en prise directe avec le métier de l'entreprise (exercice total ou partiel du métier) contre 27,6 % des hommes.

## Répartition des salariés par genre et type de métier (%)



Source : Insee, DADS 2018.



**Exercice total du métier :** salariés dont le diplôme permet d'exercer l'ensemble des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (architectes salariés, experts en automobile salariés, médecins salariés, chirurgiens-dentistes salariés, pharmaciens salariés, vétérinaires salariés, huissiers de justice salariés, commissaires-priseurs salariés, mandataires et administrateurs judiciaires salariés, avocats salariés...).

**Exercice partiel du métier :** salariés dont la certification permet d'exercer une partie des tâches propres à l'activité libérale de l'entreprise (préparateurs en pharmacie, juristes, techniciens de laboratoire, dessinateurs en bâtiments...).

**Soutien au métier :** salariés réalisant des tâches en soutien de l'activité libérale (assistantes dentaires, auxiliaires vétérinaires, assistantes juridiques, secrétaires, ouvriers qualifiés...).

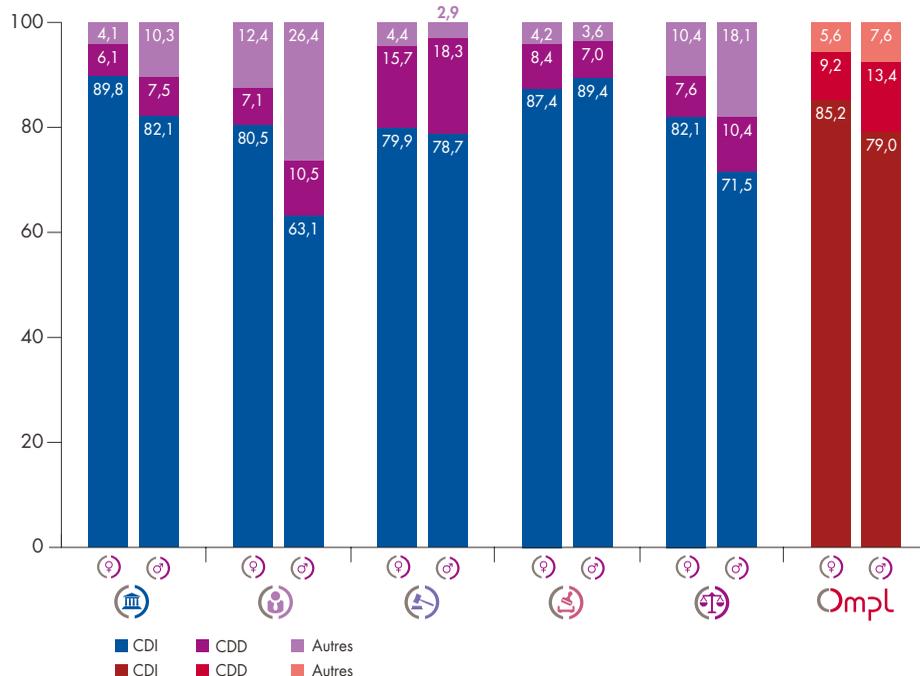
**Soutien à l'entreprise :** salariés réalisant des tâches en soutien à l'activité de l'entreprise (comptables, standardistes, employés administratifs, chargés des ressources humaines...).



### PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les hommes bénéficient moins souvent que les femmes de ce type de contrat (- 10,6 points).

Répartition des genres en fonction du type de contrat de travail (%)



Source : Insee, DADS 2018.



### PROPORTIONNELLEMENT PLUS D'HOMMES EN CDI

Au niveau du secteur, par rapport à 2016, la part de salariés en CDI tend à reculer chez les femmes mais progresse chez les hommes. Le taux de CDD tend à augmenter pour les deux genres.

Évolution de la répartition des salariés par genre et type de contrat de travail 2016-2018 en points

	Femme	Homme	Ompl	Femme	Homme
CDI	↓ - 1,0	↑ + 0,9	CDI	↓ - 0,4	↓ - 0,3
CDD	↑ + 1,2	↑ + 1,3	CDD	↑ + 0,2	↑ + 0,4
Apprentis	↑ + 0,1	↔ 0,0	Apprentis	↑ + 0,1	↓ - 0,1
Autres	↓ - 0,3	↓ - 2,2	Autres	↑ + 0,1	↑ + 0,1

Source : Insee, DADS 2016-2018.



### QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

Le taux de féminisation du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre.

Il est maximal pour la Normandie (82,2 %) et atteint un minimum pour l'Île-de-France (73,4 %).

### Taux de féminisation par région (%)

Régions						
Auvergne-Rhône-Alpes	77,8	84,4	42,8	72,5	80,3	82,9
Bourgogne-Franche-Comté	83,1	88,2	57,7	69,0	79,4	85,7
Bretagne	85,9	85,0	56,2	73,2	81,1	82,8
Centre-Val de Loire	88,5	87,5	49,6	69,1	80,5	84,8
Corse	88,2	89,8	ND <sup>1</sup>	63,3	80,3	81,2
DOM	73,0	89,2	ND <sup>1</sup>	62,8	77,9	81,9
Grand Est	87,7	86,7	50,8	66,2	79,4	85,1
Hauts-de-France	86,1	83,7	43,4	70,3	78,2	82,3
Île-de-France	77,0	74,6	61,2	68,9	73,4	76,7
Normandie	85,7	87,5	58,6	74,0	82,2	84,4
Nouvelle-Aquitaine	83,2	85,1	56,8	71,8	80,8	83,8
Occitanie	80,5	83,8	56,0	70,2	79,8	83,7
Pays de la Loire	82,5	82,3	54,9	71,7	79,4	83,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	78,5	86,4	53,3	67,8	80,2	83,8
Ensemble	<b>81,0</b>	<b>80,7</b>	<b>55,7</b>	<b>69,7</b>	<b>77,5</b>	<b>82,2</b>

Source : Insee, DADS 2018.

<sup>1</sup> : salariés dont le genre n'a pas pu être déterminé pour cause de secret statistique.